

COVID-19 CONSIGNES SANITAIRES

- En formation professionnelle présentielle
- Lors de toute réunion publique

Extrait du GUIDE DE RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE POUR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS DANS LE CONTEXTE DE PANDÉMIE DE COVID-19

Version 2.1 du 24 avril 2020 Guide validé par le ministère du Travail

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX

En plus de l'entretien courant des locaux et de l'utilisation des produits de nettoyage habituels, les recommandations suivantes de nettoyage des locaux, des sols et surfaces suivantes sont à appliquer :

- **Équiper le personnel d'entretien**
- Blouse à usage unique
- Gants de ménage

Nettoyer fréquemment, si possible avant et après chaque utilisation, les espaces à risque (produits de nettoyage habituels et d'entretien courants)

- Espaces communs / de passage : salle de pause, comptoir d'accueil, etc.
- Surfaces : rampes d'escalier, poignées de porte, boutons d'ascenseur, chasse d'eau, etc.
- Matériels communs : photocopieur, téléphone, etc.

*« En plus du nettoyage régulier, les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains doivent être **nettoyées et désinfectées deux fois par jour**, notamment lorsqu'elles sont visiblement souillées. Il s'agit par exemple des poignées de porte, des boutons d'ascenseur, des interrupteurs d'éclairage, des poignées de toilettes, des comptoirs, des mains courantes, des surfaces d'écran tactile et des claviers. »*

Source : [Ministère des Solidarités et de la Santé](#)

S'assurer de l'approvisionnement et de la disponibilité des produits suivants :

- Savons / gels
- Mouchoirs
- Sacs poubelles
- Le cas échéant : lingettes, produits ménagers compatibles avec les équipements (clavier, souris...)

Privilégier le lavage et la désinfection humide

- Utiliser les outils de nettoyage habituels pour l'entretien courant
- Dans les bureaux partagés, possibilité de mettre à disposition des lingettes ou des produits ménagers courants, compatibles avec les surfaces nettoyées
- Rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec des bandeaux de lavage à usage unique
- Laisser le temps de sécher

Évacuer les déchets via les filières d'élimination classiques

Aérer fréquemment les locaux (au moins 3 fois par jour) en ouvrant les fenêtres au moins 10 minutes

PORT DU MASQUE

Le site du Ministère du Travail, dans le chapitre « *Mesures de prévention dans l'entreprise contre le COVID-19 – Masques* », mis à jour le 21 avril 2020, indique que la préconisation de port du masque concerne les situations de travail qui ne « *permettent pas le respect de la distance préconisée par les gestes barrières* ».

Les situations suivantes sont identifiées :

Port de charges

Tout type d'opération nécessitant le travail de plusieurs opérateurs à proximité immédiate les uns des autres

La préconisation d'utilisation du masque, après analyse du poste, est alors la suivante :

Utilisation pour chacun des travailleurs d'un **masque barrière de catégorie 1 ayant un niveau de filtration minimal de 90 à 95 %** (exclusion des masques barrière de catégorie 2 avec une efficacité de filtration de 70 à 80 %).

Si disponible, l'utilisation d'un masque FFP1 peut être également utilisé

En cas d'effort intense, envisager le changement du port du masque alternatif avant le terme des 4 heures d'utilisation, ou en cas d'inconfort lié au port. Dans ce dernier cas, il faut privilégier l'utilisation d'un masque FFP1, dont la portabilité fait l'objet de tests dans la norme.

Dans le cas d'un travail de plusieurs opérateurs dans un environnement confiné sans ventilation, le port du masque FFP1 devra être privilégié

**DANS TOUS LES CAS, LE PORT D'UN MASQUE COMPLÈTE LES GESTES BARRIÈRES,
MAIS NE LES REMPLACE PAS**

Définir les conditions d'accès et de circulation sur site

- Ex : différencier la porte d'entrée et de sortie des locaux
- Ex : identifier un espace d'accueil avec un minimum d'un mètre entre chaque personne
- Ex : échelonner les entrées / sorties dans les espaces communs
- Ex : organiser le fractionnement des pauses

Définir les règles d'utilisation du matériel commun

- Ex : interdire l'accès à la fontaine à eau et fournir des bouteilles individuelles
- Ex : prévoir une vaisselle individuelle avec les initiales pour chaque salarié
- Ex : interdire l'accès à la machine à café et mettre à disposition des dosettes individuelles
- Ex : prévoir des lingettes à utiliser avant et après l'utilisation de l'écran du photocopieur
- Ex : ne pas utiliser le matériel des collègues (stylo, agrafeuse, etc.)
 - Ex : bande de marquage des distances de séparation à l'accueil
 - Ex : paroi en plexiglas dans un espace recevant du public dès lors que la règle de distanciation ne peut être tenue

Limiter la manipulation des documents (ex : recours à la dématérialisation pour la signature de documents)

MÉTIERS DE LA FORMATION - FORMATEUR

Page 21 du guide

Mobiliser le télétravail et les outils collaboratifs à distance

- Favoriser l'adaptation des contenus de formation afin de les dispenser à distance (outils collaboratifs, exercices numériques, etc.)
 - Favoriser, encourager et accompagner l'utilisation des outils de communication à distance par les apprenants (e-learning, formations à distance, etc.)
 - Mobiliser les outils d'évaluation numérique (questionnaires et outils d'évaluation en ligne)

Prévoir l'information des stagiaires :

- Le rappel du contexte et des risques encourus,
- Les gestes barrières,
- Les règles de distanciation et les règles applicables au sein du stage
- Informations communiquées et actualisées par le gouvernement : Affichage à l'accueil et dans les endroits avec une forte visibilité (ex : gestes barrières), à risque (ex : règles de distanciation dans les espaces communs) ou spécifiques (ex : nettoyage des mains dans les sanitaires)

Diffusion via les outils numériques et collaboratifs (ex : réseau social interne)

POUR LES ANIMATIONS SUR SITE (NE POUVANT ÊTRE RÉALISÉES À DISTANCE)

- Veiller à disposer de son justificatif de déplacement professionnel (au-delà de 100 km)
- Disposer de son propre équipement (savon et eau, gel, sac poubelle individuel, masques et lingettes le cas échéant, etc.)
- Informer les stagiaires des règles spécifiques en vigueur sur le site
- Respecter et faire respecter les gestes barrières
 - Ex : supprimer les espaces de contact (animation en sous-groupes rapprochés, accueil avec viennoiseries dans un récipient commun, etc.)
 - Ex : demander aux stagiaires de venir avec une bouteille d'eau individuelle ou une gourde
 - Ex : prévoir des bouteilles d'eau individuelles avec les initiales du stagiaire
 - Ex : limiter la manipulation de documents en optant autant que faire se peut pour la dématérialisation
 - Ex : prévoir du gel et des mouchoirs individuels pour les stagiaires
- Respecter et faire respecter les mesures de distanciation
- **Si les distances de sécurité ne peuvent être respectées, utiliser et faire utiliser un masque barrière de catégorie 1 ayant un niveau de filtration minimal de 90 à 95 %**
- **Nettoyer le matériel utilisé avant et après usage**, particulièrement les outils partagés (tableau, paperboard)
- À l'issue de l'animation, **jeter ses déchets dans un sac poubelle individuel** et nettoyer le matériel (ordinateur, vidéoprojecteur, etc.) particulièrement les zones en contact avec les mains
- Ne pas se toucher le visage avant de s'être lavé les mains *a minima* après chaque intervention, avec de l'eau et du savon ou du gel hydroalcoolique

LES RECOMMANDATIONS SUPPLEMENTAIRES DE POLLEN FORMATION

1. Les adaptations au contexte

Définir ce qui est le minimum de protection pour vous-même : réfléchir à un plan d'action pour chaque action de formation à partir de ce que vous souhaitez mettre en œuvre et du contexte du client, du lieu, du nombre de stagiaires....

La manière dont on vit les notions de sécurité et de risques ne sont pas les mêmes selon son état de santé, sa sensibilité. Prenez en compte cette donnée.

Adapter les contenus et déroulés pédagogiques pour tenir compte de la situation.

Du temps sera consacré à l'expression des stagiaires, à l'application des consignes sanitaires : lavage des mains, des bureaux, des chaises...).

La concentration et l'attention des stagiaires comme la vôtre peut être moins soutenue.

2. Clarifier « qui fait quoi » avec le client

- Assurez-vous d'une organisation adaptée aux mesures de protection sanitaire (voir tableau)
- Vérifier si c'est le client ou vous-même qui êtes chargé de l'organisation du stage
- Proposer d'organiser des petits groupes (6 à 8 stagiaires... à vous de le définir en fonction des conditions d'accueil)
- Prenez en compte dans l'établissement du devis les surcoûts et le temps supplémentaire passé.

**Si les mesures de protection sanitaires ne sont pas satisfaisantes :
ne réalisez pas l'animation en présentiel, reporter, négocier...**

Dans tous les cas, préciser sur votre projet et/ou convention, qui met en œuvre les mesures, fournit le matériel, etc...

Exemple : Le client s'assurera de la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions sanitaires pour garantir la sécurité des participants au cours de la formation (salle permettant la distanciation en fonction de la taille du groupe, gel et/ou lingettes désinfectantes, masques ou visières... A PRECISER SI BESOIN).

3. Adapter votre animation

- Éviter l'utilisation de la climatisation
- Limiter la manipulation de documents
- Éviter le travail en sous-groupes qui invite à la proximité, sauf si l'espace le permet
- Limiter vos déplacements dans la salle ou installer un marquage au sol pour vous repérer
- Rappeler régulièrement les mesures barrières
- Prévoir du matériel pédagogique individuel qui sera donné aux stagiaires (ex : des post it donnés pour la durée de la formation et conservés par le stagiaire)
- Ne pas utiliser du matériel pédagogique partagé (type té plus)
- Ne pas partager les feutres, crayons, affiches...
- Prévoir la mise à disposition et le renouvellement des agents nettoyants et des équipements de protection individuels (ex : gels hydroalcooliques, masques, visières, etc.)

4. Prenez le temps à l'issue de la formation de :

- Nettoyer le matériel utilisé avant et après usage, particulièrement les outils partagés (tableau, paper-board)
- Jeter ses déchets dans un sac poubelle individuel
- Nettoyer le matériel (ordinateur, vidéoprojecteur, etc.) particulièrement les zones en contact avec les mains

5. Les mesures à construire (avec le client ou le gestionnaire de la salle) :

Mesures	Vous	Client
▪ Fixer un nombre maximum de stagiaires en fonction de la salle		
▪ Choisir une salle adaptée à la taille du groupe et qui permet la distanciation : Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m ² sans contact autour de chaque personne)		
▪ Fournir des masques aux stagiaires : le client, vous-même, les stagiaires viennent avec leur propre masque ? En prévoir en dépannage.		
▪ Fournir des visières aux stagiaires (si le respect des distances physiques est possible)		
▪ Gel hydrologique en quantité suffisante		
▪ Point d'eau et savon en quantité suffisante		
▪ Mouchoirs individuels ou /et essuie mains jetables en quantité suffisante		
▪ Possibilité d'aération de la salle (possibilité de fermer la climatisation, pas d'utilisation de ventilateur)		
▪ Nettoyage : qui s'en charge ? ▪ « En plus du nettoyage régulier , les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains doivent être nettoyées et désinfectées deux fois par jour , notamment lorsqu'elles sont visiblement souillées. Il s'agit par exemple des poignées de porte, des boutons d'ascenseur, des interrupteurs d'éclairage, des poignées de toilettes, des comptoirs, des mains courantes, des surfaces d'écran tactile et des claviers. », des chaises si elles sont utilisées par plusieurs personnes.		
▪ Temps supplémentaire (avant et après formation) pour vérifier l'organisation, éventuellement installer la salle, afficher les mesures barrières, rangement, nettoyage		
▪ Désinfection journalière des lieux après la formation (lavage du sol ; nettoyage des tables, chaises, matériel)		
▪ Sacs poubelles présents dans la salle		
▪ Affichage des mesures barrières		
▪ Diffusion de l'information du protocole défini aux stagiaires en amont de la formation		
▪ Qu'est-il prévu pour l'accueil des stagiaires ? (Café, thé, eau, organisation de la prise des repas...)		
▪ Définir les conditions d'accès et de circulation sur site		

6. Message aux stagiaires

En plus de présenter aux stagiaires les mesures de protection qui seront spécifiquement mises en œuvre durant le stage vous pouvez aussi leur demander :

- De prendre leur température avant de venir en formation et de renoncer à venir en privilégiant le doute
- D'apporter leur boisson individuelle dans une gourde ou une bouteille
- D'apporter leur repas froid dans une glacière (pas de frigo ni micro-onde commun, pas de fourniture de vaisselle) Pensez à les informer de la possibilité de déjeuner sur place ou non
- D'apporter crayons, feuille, post-it, etc. (afin de ne pas utiliser le matériel des collègues ou du formateur)
- D'apporter du gel hydro alcoolique
- D'apporter du désinfectant
- D'imprimer les supports que vous aurez envoyé par mail en amont de la formation

Nous ne sommes pas tous égaux devant les risques, certains stagiaires auront besoin de désinfecter plus régulièrement que d'autres leur espace. Invitez-les à être autonome et à tenir compte de leurs besoins.

Si la formation a lieu à plus de 100 KM de leur domicile, il est possible que les stagiaires aient besoin d'une convocation et d'un justificatif de déplacement.

Zone de déplacement sur une carte : <https://deconfinement.logiciel-sig.com/>

7. La trousse du formateur

- Masques jetables
- Visières
- Gel hydrologique, savon
- Gants pour le nettoyage
- Bouteille d'eau individuelle
- Désinfectant : des lingettes ou des produits ménagers
- Sac poubelle
- Mètre pour mesurer les distances
- Scotche pour le marquage au sol ou des plots, ou un système de marquage
- Mouchoirs, essuie mains jetables
- Affiches mesures sanitaires

Dans une perspective de protection écologique, l'utilisation de produits jetables peut être à craindre (lingettes désinfectantes par exemple).

Si votre choix se porte sur l'utilisation de chiffons lavables, nous vous invitons à utiliser des gants, et à laver les chiffons à 60 degrés pour un cycle d'au moins 30 minutes à les sécher au sèche-linge et à les repasser. (Comme le lavage des masque)

8. Vos inquiétudes et fatigues

Ces circonstances exceptionnelles peuvent devenir fatigantes, anxiogènes ; en cas de signes de lassitudes, de doutes, d'épuisement inhabituel, rapprochez-vous de Chantal et/ou de votre accompagnant.

**Si vous pensez à d'autres mesures, à des pistes de solution,
n'hésitez pas à en faire part à Chantal pour que vos propositions soient mutualisées**